

LA TRAVERSEE DU VERCORS

Randonnée raquette itinérante
6 jours - 5 nuits - 6 jours de marche



Cette très belle traversée en raquettes de 6 jours, qui s'adresse à de bons marcheurs, nous conduit de Corrençon-en-Vercors jusqu'aux crêtes calcaires du Diois à travers le Parc Naturel Régional du Vercors. L'hébergement est prévu en gîtes tout confort et le portage est limité aux affaires de la journée. C'est au cœur de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux que nous passons notre dernière nuit, dans une ancienne bergerie aménagée et dotée d'une ambiance très chaleureuse.

Les plus de ce séjour :

- L'immersion dans la plus grande réserve naturelle de France, au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors
- Une nuit en bergerie sur les Hauts-Plateaux
- La présence d'une faune abondante, dont le loup qui a fait son retour dans le massif du Vercors...

PROGRAMME

Jour 01 : Corrençon-en-Vercors (1150m) - Auberge de Roybon (1300m)

Accueil à 11h30 en gare de Die.

Transfert pour Corrençon-en-Vercors. Raquette au pied, nous randonnons jusqu'au Pas de la Sambue et à travers la plaine d'Herbouilly.

Premières ambiances des haut-Plateaux alternant les espaces ouverts des prés de fauche et les crêtes forestières. Notre premier hébergement est particulièrement bien situé.

Nuit en gîte (dortoirs).

Dénivelée : + 400 m ; - 200 m

Horaire : 3h

Jour 02 : Auberge de Roybon - La Chapelle-en-Vercors (900m)

En direction du sud, la clairière de Darbounouse, prairie de fauche des agriculteurs du dessous, nous offre l'intimité des Hauts Plateaux et de la Réserve Naturelle. Caché sur ses flancs, le pot du Play nous permet de rallier la vallée de la Chapelle en Vercors et notre hôtel très accueillant.

Nuit en hôtel.

Dénivelée : + 400 m ; - 850 m

Horaire : 5h30

Jour 03 : La Chapelle-en-Vercors - Vassieux-en-Vercors (1100m)

Un court transfert matinal nous permet d'accéder au plateau karstique de Font d'Urle. Comme son nom l'indique, les conditions peuvent y être particulièrement difficiles en cas de mauvais temps.

Un parcours de crête nous offre des vues splendides sur la vallée de Quint et l'ascension du Puy de la Gagère nous permet de basculer sur le plateau de Vassieux.

Nuit en gîte

Dénivelée : + 300 m ; - 600 m

Horaire : 4h30 de marche environ

Jour 04 : Vassieux-en-Vercors - Col du Rousset (1250 m)

Les falaises du Vercors sud qui plongent dans le pays de la Clairette de Die se dessinent et se rapprochent. Par le col de Chironne, lieu d'estive, le panorama nous transporte jusqu'au Ventoux, et le col naturel de Rousset nous livre le passage jusqu'à la petite station familiale du même nom.

Nuit en pension de famille

Dénivelée : + 650 m ; - 450 m

Horaire : 5h30 de marche environ

Jour 05 : Col du Rousset - Chaumailoux (1650m)

C'est par un court transfert que nous abordons les crêtes du plateau de Beure et entrons dans la Réserve Naturelle.

La multitude d'itinéraires nous permet de progresser parmi les lieux les plus sauvages des Hauts Plateaux avec en toile de fond, le massif du Dévoluy, les Alpes et le Mont-Aiguille. Nous passons la soirée dans l'ancienne bergerie des Chaumailoux. Le réveil au sein de ces paysages nous ramène à l'époque des trappeurs !

Nuit en refuge non gardé (pas d'eau courante, toilettes sèches).

Dénivelée : + 750 m ; - 600 m

Horaire : 6h00 de marche environ

Jour 06 : Chaumailoux - Combeau (1400m)

Le vallon de Combeau, destination finale de notre voyage, peut s'aborder, une fois encore, par de multiples chemins et la sensation d'isolement et de nature préservée ne s'interrompt qu'à l'arrivée à l'auberge de Combeau.

Séparation à 17h.

Dénivelée : + 400 m ; - 650 m

Horaire : 5h00 de marche environ

Les conditions d'enneigement de la Traversée du Vercors sont variables au cours de l'hiver et peu prévisibles. Les temps de marche indiqués ci-dessus peuvent être supérieurs en fonction de la quantité et de la qualité de la neige. Si la neige vient à manquer nous assurons tout de même les départs de ce circuit, car nous sommes avant tout des randonneurs et les paysages

des Hauts-Plateaux restent splendides dans la lumière de l'hiver. Il faut dans ce cas porter un peu les raquettes ou s'en passer parfois... Veuillez donc à avoir des chaussures de marche en très bon état.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour à la gare de Die à 11h30.

En cas de retard vous devrez rejoindre par vos propres moyens l'hébergement du premier soir (l'auberge de Roybon à St martin en Vercors)

Accès train : gare SNCF de Die sur la ligne Paris Briançon (train de nuit direct de Paris au départ de la gare d'Austerlitz).

En journée : correspondances depuis les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus.

Horaires à vérifier sur www.sncf-connect.com

Accès voiture :

• De Grenoble : direction Sisteron par la RN75 puis à Clelles direction Col de Menée. Châtillon en Diois / Pont de Quart / Die ;

• De Valence ou Montélimar : Crest / Saillans / Die par la RD93.

Possibilité de laisser votre véhicule sur le parking de la gare SNCF (gratuit, non surveillé).

Plus d'informations sur www.viamichelin.fr

DISPERSION

Le dernier jour à la gare de Die vers 17h00.

Hébergements avant ou après la randonnée : vous pouvez contacter l'Office de tourisme de Die et du Diois : 04 75 22 03 03.

contact@diois-tourisme.com

www.diois-tourisme.com

Vous pouvez loger à Die :

Hôtel restaurant Le Carnot – 13 avenue Sadi Carnot 26150 DIE-Tèl : 04 75 22 05 91

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Marcheurs sportifs.

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour bons marcheurs ayant déjà randonnées en raquettes. Les temps de marche décrits peuvent être allongés en fonction de la quantité et de la qualité de la neige.

HEBERGEMENT

- 2 nuits en hôtel ** et pension de famille, en chambres doubles ou triples.
- 2 nuits en gîte d'étapes en chambres partagées (dortoirs).
- 1 nuit dans un refuge non gardé. Pas de douche ni d'eau courante pour ce soir-là.

Les repas

Petits déjeuners et repas du soir servis dans les hébergements.

Pique-niques de midi le plus souvent préparés par l'accompagnateur, parfois par les hébergements.

A la bergerie, votre accompagnateur préparera les repas (un coup de main sera apprécié).

TRANSFERTS INTERNES

Comme mentionnés au programme.

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement vos affaires de la journée et le pique-nique. Les bagages sont transportés jusqu'à votre hébergement du soir par véhicule sauf le J5 à la bergerie.

GROUPE

6 à 12 personnes

ENCADREMENT

Un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'État).

MATERIEL FOURNI

Raquettes et bâtons.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

Équipement : L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche et un sac de voyage avec cadenas transporté par l'équipe logistique sur place.

- Un bonnet ou une cagoule.
- Une casquette ou un chapeau.
- De bonnes lunettes de ski ou de glacier.
- Des sous-vêtements type « Carline ».
- Une fourrure polaire ou équivalent.
- Une veste imperméable respirante type « Gore-tex ».
- Un collant type « Carline »
- Un pantalon de ski ou de montagne
- Un surpantalon imperméable.
- Deux paires de chaussettes de bonne qualité.
- Une paire de guêtres.
- Des chaussures de randonnée imperméables et montantes.
- Une paire de chaussures légères.
- Une paire de raquettes robustes et légères si possible. Nous informer si vous prenez vos propres raquettes ou si vous souhaitez que l'on vous les fournisse.
- Une paire de petits gants.
- Une paire de gants chauds et imperméables
- Une paire de bâtons.
- Une trousse et serviette de toilette

Le sac à dos :

Il doit être équipé de sangles pour pouvoir y fixer les raquettes. Il doit être léger et confortable, d'une capacité d'environ 40 l.

À l'intérieur :

- Un thermos d'1 litre minimum
- Un couteau de poche
- Des jumelles et un appareil photo (facultatif)
- Une lampe frontale
- Un couteau de poche, une cuillère et une boîte en plastique hermétique pour les salades de midi
- Du papier-toilette et un briquet pour le brûler
- Un protège-sac à dos



- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires
- Une pochette étanche avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, d'assistance.

Couchage

- **OBLIGATOIRE POUR LES NUITS EN GITES** : Un drap-sac
- FACULTATIF pour la nuit en bergerie : un sac de couchage léger (10°C) et compact que vous complétez avec les couvertures présentes sur place
- Une trousse de toilette et une serviette de toilette

Pharmacie

- Une petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, antibiotiques à spectre large, pince à épiler, médicaments personnels.

DATES ET PRIX

Dates du Lundi au Samedi	Prix par personne
Du 05 au 10 janvier 2026	885 €
Du 12 au 17 janvier 2026	885 €
Du 19 au 24 janvier 2026	885 €
Du 26 au 31 janvier 2026	885 €
Du 02 au 07 février 2026	885 €
Du 09 au 14 février 2026	885 €
Du 16 au 21 février 2026	885 €
Du 23 au 28 février 2026	885 €
Du 02 au 07 mars 2026	885 €
Du 09 au 14 mars 2026	885 €

LE PRIX COMPREND

- le transfert du 1er jour Die – Corrençon-en-Vercors
- le transfert du dernier jour en gare de Die
- les hébergements en gîtes confortables en petits dortoirs sauf le J5 (confort sommaire)
- la nourriture sur l'ensemble du circuit
- l'encadrement par un accompagnateur en montagne
- le transfert des bagages
- le prêt des raquettes et bâtons si nécessaire

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'équipement individuel
- les assurances annulation - assistance - rapatriement - interruption de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

Il est d'usage (mais non obligatoire), selon votre satisfaction à la fin du séjour, de donner un pourboire à votre accompagnateur-trice.

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou www.sncf-connect.com

Co-voiturage : www.blablacar.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.
Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.
Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN